

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme DE COCK DE RAMEYEN - DE SCHAETZEN demeurant Grand Chemin 44 à 1380 Lasne.

Le terrain concerné est situé Rue Demaret, 13 à 1300 Wavre et cadastré division 4, section B n°452G2.

Le projet consiste en la construction d'une maison unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

- Maison unifamiliale 4 façades de gabarit R+1+T ;
- Toiture à 2 versants 40° composée de tuiles plates anthracite, hauteur au faîte 9,2 m et sous corniche 5,3 m ;
- Élévations en briques blanches de type "perla" de chez "vandersanden" ;
- Un volume garage à toiture plate sera implanté au niveau de la zone de recul, à 2m de la limite mitoyenne de gauche (N°11) ;
- Un volume extension à toiture plate sera implanté au niveau de la façade arrière ;
- L'habitation (volume principal) sera distante de la limite parcellaire gauche de 4m et de la droite de 3m. et la façade arrière (de l'extension) sera distante de 22m de la voirie.

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article R.IV.40-2. § 1er. 2° du Code du Développement Territorial : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12/03/2025 au 26/03/2025 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be).

A Wavre, le 26/02/2025

Pour le Collège,  
La Responsable du Service de l'urbanisme

Françoise REMY